



Comité Départemental du Tarn

De la

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous – Marins



**Compte-rendu de la réunion du  
Jeudi 16 janvier 2014  
A GAILLAC**

**Présents :**

Comité Directeur :

Eric DUBOIS – Les Joyeux tourteaux – MAZAMET  
Eric CAHUZAC – Club Subaquatique Gaillacois  
Alain BATTON - CASTRES Sports Nautiques  
Henry LAUR – CASTRES Sports Nautiques  
Maryse GUILLEMART – Club Subaquatique de CASTRES  
Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques  
Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen, représenté par  
Christophe CALU - Club Subaquatique Vauréen  
Stéphane MIQUEU – Club Subaquatique Albigeois  
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique Gaillacois  
Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques

**Absents excusés :**

Comité Directeur :

Florence ACKERMAN – Club Subaquatique Albigeois, représentant Eric FOURNIER  
Pascal AUGÉ – CASTRES Sports Nautiques  
Christophe MARECHAL - CASTRES Sports Nautiques  
Pascal PERRON – GRAULHET Aqua passion  
Jean-Henri BIAU - MAZAMET Plongée  
Cathy LAGARDE MINANO - MAZAMET Plongée  
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques  
Jean-Marc BUATOIS - Club Subaquatique de CASTRES  
Dominique VICTORIN – Club Subaquatique Albigeois  
Delphine GOURSAUD – CASTRES Sports Nautiques

#### A- Budget des commissions :

Mise au vote : Transfert d'argent d'une commission qui ne travaille pas vers une autre, en laissant au minimum 1000 euros sur le compte de chaque commission. (On ne touche pas la subvention de l'année, mais le solde qui reste des années passées.)  
Voté à l'unanimité

#### B-Commission vidéo

Prévoir l'achat d'une GOPRO et la faire tourner dans les commissions suivant leurs besoins.

#### C -Oxytarn

3 clubs ont répondu ( St Sulpice ;Albi ;Mazamet)  
Gaillac se rajoute avec 13 enfants  
Succès car 38 enfants sont attendus à la compétition.

#### D- Stage initial MF1

Les dates sont fixés pour le prochain stage initial MF1. (3 weeks ends en 2014: 11/12 Octobre ;18/19 Octobre ;25/26 Octobre)

#### E- Questions diverses

Création d'un nouveau club à Mazamet : Les joyeux tourteaux Président : Eric Dubois

Homologation des locaux municipaux contenant un compresseur :

L'ensemble doit être déclaré à la DRIRE. Pour cela :

-Déclaration à la préfecture

-Certificat de mise en conformité (installateur ou bureau type « Veritas » pour des installations personnelles.

Prochaine réunion le 24 Avril à Carmaux